



Marché du Terroir & de l'Artisanat Bureau du Marché 2022

Missions

Le Bureau est l'organe de décisions courantes du marché.

Il examine toutes les inscriptions de l'année, y compris les réinscriptions.

S'il le souhaite ou s'il y a une demande, il peut proposer des modifications au règlement du marché pour la saison suivante (on ne modifie pas le règlement de la saison en cours). Ces modifications sont soumises à l'approbation du Conseil d'Administration du PNVH avant leur entrée en vigueur.

Fonctionnement

Le Bureau se réunit deux fois par an à la Maison des Baillis (dans les locaux du PNVH) pour délibérer sur les inscriptions.

Le secrétaire transmet le résultat des délibérations au PNVH le lendemain matin.

Les refus aux demandes d'inscription doivent être argumentés.

Le secrétariat est assuré par ses membres à tour de rôle.

Drive : les formulaires d'inscription des artisans sont mis en ligne à consulter par les membres du bureau avant les réunions.

Composition

Le Bureau est composé de 7 membres :

- 3 exposant.e.s (qui ne sont pas dans le CA PNVH) élu.e.s chaque année par les exposant.e.s, en janvier
- 2 citoyen.ne.s volontaires,
- l'échevin.e du commerce de Viroinval,

- le.a président.e du PNVH.

Coordonnées des membres au 1/12/2021

Exposant.e.s	
Hélène Hoedenaeken – Ferme Saint Roch	helenehoedenaeken@hotmail.com
Sandrine Wauters – Mélodies de Verrerie	wauterssandrine@gmail.com
Pierre Tonglet – Saveurs Mada	pierre.tonglet@saveursmada.com
Citoyens	
Michaël Horevoets	michaelhorevoets@yahoo.fr
Siège vacant	
Echevin du commerce	
Gaëtan Dubois	gaetan.dubois@viroinval.be
Président du PNVH	
Jean-Pierre Gilot	jean-pierre.gilot@pnvh.be